

# CERCLE D'ESCRIME ORLÉANAIS



## Assemblée Générale Ordinaire, 19 décembre 2019

Catherine Réa et Jean-Louis Desnoues, co-présidents du C.E.O, accueillent les membres du CEO dans la Salle d'Armes Christian d'Oriola et déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le quorum fixé à 76 membres est atteint, à 18h45 : l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

Au cours de celle-ci, 120 licenciés étaient présents ou représentés.

Il présente également les excuses pour leur absence de Monsieur Mohamed Moulay, pour la Région Centre Val de Loire, Monsieur Gérard Malbo, 2<sup>ème</sup> vice-président du Conseil Départemental du Loiret, et de Monsieur Soufiane Sankhon, Adjoint délégué pour le sport, la jeunesse et l'animation des quartiers.

Le co-président soumet un point d'ordre au préalable : sauf avis contraire de l'Assemblée générale, et dans la mesure où il n'y a pas d'élection sur les personnes, les votes se feront à main levée : adopté à l'unanimité.

Le PV de l'Assemblée Générale de la saison 2017-2018 est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

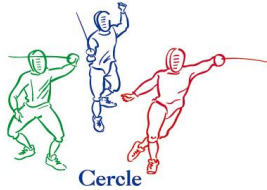
Catherine Réa présente à l'Assemblée le **rapport moral**, bilan d'activité de l'année 2018-2019.

Elle évoque :

- La place du CEO
  - au niveau des effectifs : dans le top 10 des clubs français, avec un nombre de licenciés stable, une pratique aux 3 armes et sur 2 sites
  - au niveau des résultats : 1<sup>er</sup> club régional à l'épée et au sabre, 1<sup>er</sup> club national pour les résultats en sabre dames, 1<sup>er</sup> club français organisateur d'évènements internationaux.
- Les sections sportives du collège Jeanne d'Arc et du Lycée Charles Péguy. La section collège est toujours aidée financièrement par le Conseil Départemental, pour sa 6<sup>ème</sup> année de fonctionnement.
- Le partenariat avec le Pôle France Sabre Relève.



- Les interventions hors clubs
    - Auprès des scolaires : environ 300 enfants à raison de 4 classes par semaine sur 3 cycles
    - Dans le cadre des ALE (Ateliers Ludo Educatifs) : environ 250 enfants concernés
    - Auprès du collège de la Providence : une classe par semaine
    - Auprès des centres de loisirs de la Métropole : environ 150 enfants.
    - Elle rappelle également la présence du CEO sur plusieurs manifestations au cours de la saison : la Rentrée en fête, les animations sur les quais de la Loire, le défilé des Fêtes de Jeanne d'Arc
  
  - La présence du CEO au niveau du sport santé :
    - EHPAD Nazareth : 1 séance par semaine pour 6 résidents
    - Foyer des Amis de Pierre : 1 séance par mois pour une dizaine de personnes.
  
  - La visibilité du club au niveau national et international, notamment sur les réseaux sociaux au moment de la Coupe du Monde
  
  - La formation de plusieurs arbitres interdépartementaux et régionaux
  
  - Jeanne Lassalle a validé sa formation et est diplômée BPJEPS, elle est donc le 6<sup>ème</sup> Maître d'Armes du CEO.
  
  - La collaboration du CEO avec la FFE pour accueillir pendant une semaine de stage la formation DEJEPS coordonnée par l'IFFE
  
  - L'organisation de stages pendant les vacances pour les poussins et pupilles, de stage de perfectionnement pour les M17 et M20, de stages préparatoires aux championnats de France et d'un stage national aux trois armes pour les vétérans préparant les championnats du monde.
  
  - La participation du club dans le cadre de la convention Orléans Dynamique
- Puis le bilan sportif de la saison est présenté sous forme de diaporama résumant les résultats obtenus cette saison par les tireurs orléanais (en pièce jointe)
- Les résultats en Sabre Hommes et Dames senior au niveau mondial :
    - L'équipe de France de sabre est vice-championne du Monde en juillet 2019, à Budapest, avec dans l'équipe les deux orléanaises Cécilia Berder et Manon Brunet.
    - Manon a gagné la coupe du Monde de St-Niklaas, et elle termine 3<sup>ème</sup> à celle de Séoul et 5<sup>ème</sup> à celle d'Orléans. Elle est vice-championne d'Europe.



- Cercle d'Escrime Orléanais\*
  - Cécilia a gagné la coupe du Monde de Salt Lake City, a terminé 3<sup>ème</sup> au Caire, 5<sup>ème</sup> à Tunis et à Athènes.
  - Manon et Cécilia ont obtenu la médaille de bronze par équipe au championnat d'Europe à Dusseldorf
  - Sébastien Patrice a obtenu le titre de champion d'Europe par équipe M20 et la médaille de bronze par équipe aux Universiades de Naples.
  - 52 sélections en Coupe d'Europe et en Coupe du Monde pour 25 tireurs au sabre et à l'épée
  - Un titre européen et 2 médailles de bronze dans la catégorie vétérans
- Les championnats de France :
- En individuel les Orléanais obtiennent 8 titres de champions de France, 5 médailles d'argent et 8 médailles de bronze.
  - Par équipe le CEO obtient 5 titres, 2 places de second et 4 places de 3<sup>ème</sup>
  - Coline Suzanne est championne de France Universitaire et Tanguy Desmons 3<sup>ème</sup>.
- Au niveau régional, 12 titres individuels, 7 titres par équipes, 15 vainqueurs des classements régionaux et nombreux podiums.

Jean-Louis Desnoues évoque les actions et projets en cours pour la saison 2019-2020. Il précise :

- que le montant de la subvention de la Ville d'Orléans est passé de 60 000 € à 90 000€ de façon pérenne.
- que l'aide olympique du Conseil Départemental de 15 000€ est reconduite et pérennisée
- que le Conseil Départemental continue à soutenir la section sportive du collège Jeanne d'Arc à hauteur de 3 000€
- Un nouveau partenaire titre a rejoint le CEO comme partenaire de la Coupe du Monde : la société ORCOM
- Malgré le soutien apporté par les différents partenaires institutionnels que sont la Ville d'Orléans, le Conseil Départemental du Loiret et la Région Centre-Val de Loire, signataires d'une convention d'objectifs, le résultat financier de la saison est légèrement déficitaire : -1009,36 €. La recherche de nouveaux partenaires privés intéressés au développement des projets du CEO doit être poursuivie.

**Quitus est donné aux co-Présidents de leur gestion, à l'unanimité moins 1 abstention.**



**Le rapport financier** de la Trésorière est présenté à l'Assemblée. Les comptes dégagent une perte de 1009,36 euros, avec des produits pour 665 588,80 euros, et des dépenses pour 666 598,16 euros.

La Trésorière explique la répartition des recettes, dont les subventions représentent 53,85 %, et celle des dépenses, dont les postes les plus importants sont les frais de personnel, les dépenses liées à l'organisation de Coupe du Monde, et l'aide aux adhérents, notamment les frais de déplacement des jeunes en compétitions internationales.

Suite à cette présentation, elle répond aux demandes de précisions de l'assemblée concernant les produits constatés d'avance et le montant des licences.

Après échanges, le co-président donne la parole au Commissaire aux Comptes qui présente son rapport sur l'exercice clos le 31 août 2019. Les comptes sont réguliers, sincères et fidèles, et sont certifiés sans réserve.

Le co-président Jean-Louis Desnoues propose l'affectation du résultat au fonds de réserve : la décision est adoptée à l'unanimité.

Le montant des cotisations pour l'année 2019-2020 est arrêté à 270 € jusqu'à la catégorie M13, 330 € à partir de la catégorie M15, 390 € pour les compétiteurs (tarifs septembre 2019).

Le budget prévisionnel est présenté à l'Assemblée par le co-président, en particulier sur les postes à forte évolution. Il est soumis au vote et adopté à l'unanimité moins 2 abstentions

Le co-président Jean-Louis Desnoues indique qu'il sollicite auprès du Conseil Régional la reconduction de la subvention accordée aux Grands Clubs Sportifs. Sur proposition du Comité Directeur, l'Assemblée Générale mandate le Co-Président Jean-Louis Desnoues pour signer cette convention et percevoir la subvention correspondante pour le compte du Cercle d'Escrime Orléanais, ainsi que toute autre subvention auprès du Conseil Régional de la Région Centre-Val de Loire.

De même, l'Assemblée Générale autorise le Co-Président Jean-Louis Desnoues à solliciter les subventions nécessaires au bon fonctionnement du Cercle d'Escrime Orléanais auprès du Conseil Départemental du Loiret et de la Ville d'Orléans.



**Le rapport financier de la trésorière, le compte de résultat et le bilan financier sont approuvés à l'unanimité moins 2 abstentions par l'Assemblée Générale. Il est donné au Commissaire aux Comptes quitus de sa mission, et à la trésorière quitus de sa gestion.**

Aucune question diverse n'étant évoquée, l'Assemblée Générale est déclarée close à 19 h 45, et les membres de l'Assemblée sont invités à assister à la remise des récompenses du Tournoi de Noël.

Le co-président les invite à l'issue à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire,  
Frédéric Rose

Les Co-Présidents  
Catherine Réa

Jean Louis Desnoues